

Pépinière d'Initiatives Citoyennes (PIC)

Pourquoi et comment nous rejoindre ?

Vous avez un projet qui vous tient à cœur, une action que vous voulez réaliser, dans le domaine de l'environnement, de la solidarité, de la culture, et vous cherchez une structure pour vous aider ?

La Pépinière d'Initiatives Citoyennes a été créée, entre autres, dans ce but.

En vous appuyant sur PIC :

- Une équipe de bénévoles vous aidera à porter votre projet
- Vous avez accès à un site internet, une page Facebook, une boîte mail
- Vous pouvez publier votre événement sur Infocale de Ouest-France
- Vous bénéficiez de l'assurance de l'association (MAIF)
- Vous avez accès à une salle de réunion à la maison des associations de la ville de Ploemeur ainsi qu'au forum des associations en septembre
- Vous pouvez faire une demande de subventions.
- PIC est reconnue d'intérêt général et à ce titre peut délivrer des attestations donnant droit à un avantage fiscal de 66 % dans le cas d'un don de particulier et de 60 % dans le cas d'un don d'entreprise.

Comment faire ?

- Vous prenez contact avec notre association via notre boîte mail [**picploemeur@gmail.com**](mailto:picploemeur@gmail.com) pour exposer votre projet
- Les responsables le valident s'il est en cohérence avec les statuts de PIC et ses valeurs.
- Vous adhérez à PIC (10 € pour l'année)

Prêt.e à vous lancer maintenant ?



NB : Vous pourrez également vous associer aux projets en cours ou à venir.